

Centre Suisse
Islam
et Société

Centre Suisse
Islam
et Société

Centre Suisse
Islam
et Société

Centre Suisse
Islam
et Société

Centre Suisse
Islam
et Société

**Centre Suisse Islam
et Société**

CSIS-Papers 3

**Islam, genre,
sexualité**

Perspectives et regards
croisés

Contenu

Islam, genre, sexualité. Perspectives et regards croisés

Le contexte du projet « Les organisations musulmanes comme actrices sociales »	4
Des ateliers sur la pédagogie de la sexualité	6
Trois ateliers pour 45 participants	7
Objectifs transversaux et structure	7
1. Femmes, hommes et genre	10
Filles et garçons, une socialisation genrée	10
Genre, sexualité et adolescence	11
La virginité des filles	12
2. « Personnellement, je me suis informé sur internet »	14
Entretien avec un jeune homme	14
3. Islam, genre et voix musulmanes	18
Peut-on parler de « la » femme en islam ?	18
Une lecture féministe	19
Un message égalitaire	20
Relire le Coran	20
4. Islam et sexualité	22
Le mariage comme espace de la sexualité	22
Tout est permis sauf ce qui est spécifiquement interdit	23
La sexualité dans la vie quotidienne	24
Mariage et protection des droits des époux	24
5. Pédagogies de la sexualité. Regards croisés	26
Plans d'études nationaux et éducation sexuelle	26
Une approche globale de la santé sexuelle	26
Perspectives musulmanes sur l'éducation sexuelle	27
6. « Je valorise beaucoup le droit à la différence »	29
L'éducation sexuelle à l'école. Entretien avec Catherine Bugnon	29
Réflexions conclusives	33
Pour aller plus loin	36

Impressum

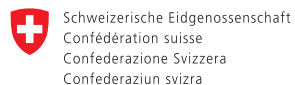
Les CSIS-Papers et les autres publications du Centre Suisse Islam et Société (CSIS) peuvent être téléchargés sur le site du CSIS www.unifr.ch/szig

© 2018, CSIS
Université de Fribourg
Rue du Criblet 13
1700 Fribourg
szig@unifr.ch

Auteurs : Mallory Schneuwly Purdie, Hansjörg Schmid, Andrea Lang, CSIS, Université de Fribourg
Concept graphique : Stephanie Brügger, Unicom, Université de Fribourg
Traduction : F/D Barbara Horber ; D/F Anne Wiget
Lectorat : Valérie Benghezal, Federico Biasca, Guillaume Chatagny, Esma Isis-Arnautovic

Les traductions ont été financièrement soutenues par le Conseil de l'Université de Fribourg

ISSN : 2571-9572
Soutenu par



Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Service de lutte contre le racisme SLR

Le contexte du projet « Les organisations musulmanes comme actrices sociales »

Dans une analyse des besoins sur les formations en lien avec l'islam menée par le Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'Université de Fribourg (2016), des experts de l'Etat et de multiples acteurs musulmans ont été unanimes à dire qu'il existait un besoin particulier de formation continue sur cinq sujets : communication et médias, jeunes musulmans, sexualité et corps, radicalisation et prévention ainsi qu'aumônerie dans les institutions publiques. Certaines organisations musulmanes agissent déjà comme actrices sociales dans ces domaines, même si leurs activités sont généralement méconnues du grand public. Que ce soit dans le travail avec la jeunesse, dans les offres de conseil et de formation ou dans d'autres activités, il existe de nombreuses interfaces avec des institutions publiques, autant de points de rencontres qu'il s'agit d'agencer de manière constructive.

Cette publication est un produit du projet « Organisations musulmanes comme actrices sociales » (OMAS) du CSIS réalisé entre le 1.3.2016 et le 28.2.2018. Ce projet a consisté à organiser, dans toute la Suisse, 26 ateliers sur les cinq thèmes cités. 18 organisations musulmanes ont été partenaires pour la préparation et la réalisation de ces ateliers auxquels ont participé près de 500 personnes – imams, responsables associatifs, animateurs de groupes de femmes et de jeunes ainsi que d'autres professionnels. Les ateliers ont par exemple permis aux participants musulmans de s'initier à la pratique professionnelle de porte-parole, d'enseignant de religion ou d'accompagnant spirituel. Réciproquement, les professionnels des différents domaines ont pu approfondir leur compréhension de la situation des groupes et organisations musulmans. Les ateliers ont créé une atmosphère franche d'échanges, de questionnements réciproques critiques sur les pratiques existantes et ont permis de développer des perspectives d'avenir.

Centre national de compétences, le CSIS mène de nombreux projets de recherche dans le domaine de l'islam et de la société et propose aussi des séminaires spécifiques de formation continue destinés aux professionnels dans les domaines du travail social, de la formation, de l'administration, de l'intégration et de la sécurité. Les résultats de ces projets et de ces séminaires sont également intégrés à cette publication. Celle-ci présente des informations de base, les conclusions des ateliers ainsi que des possibilités d'approfondir les sujets. Elle ambitionne d'introduire l'apprentissage

mutuel à un large lectorat – et de donner ainsi des pistes pour une réflexion approfondie et pour de nouvelles possibilités d'agir en société.

Nous remercions ici le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et le Service de lutte contre le racisme (SLR) d'avoir soutenu ce projet. Un merci tout particulier s'adresse aussi aux partenaires musulmans ainsi qu'aux professionnels des différents domaines qui ont co-organisé les ateliers.

Des ateliers sur la pédagogie de la sexualité

« Dans le monde arabe, le sexe est le contraire du sport. Tout le monde parle de football, mais presque personne n'y joue. Le sexe, tout le monde le pratique, mais personne ne veut en discuter. » Tels sont les dires d'un gynécologue égyptien relatés par Shereen el Feki. Ce propos est certes loin de spécifier les seuls rapports du « monde arabe » à la sexualité, tant il est vrai que sous toutes les latitudes la sexualité, même si elle est parfois mise en spectacle, relève du privé et il n'est pas aisé d'en parler ouvertement. Par ailleurs, et même si une grande partie du « monde arabe » baigne dans l'islam, il serait réducteur de résumer « monde arabe » et islam, tant la religion musulmane imprègne aussi d'autres horizons.

Cependant, cette citation a le mérite de résumer en peu de mots la sensibilité de quelques-uns des enjeux liés à la sexualité pour des personnes de culture et/ou de confession musulmane, y compris en Suisse. En effet, dans le cadre d'une recherche menée en 2015 auprès de personnes actives dans les associations musulmanes (Schmid, Schneuwly Purdie, Lang 2016), une femme témoignait des difficultés qu'elle rencontrait à répondre aux questions des jeunes sur l'intimité et les pratiques sexuelles ; une autre confiait ses attentes envers les imams afin qu'ils répondent aux interrogations des femmes devant les hommes. Par ailleurs, à l'occasion d'un séminaire de formation continue réalisé au printemps 2016, des participants professionnellement engagés auprès de personnes musulmanes rapportaient leur désarroi lorsqu'une femme, respectivement un homme, refusait une mesure de réinsertion professionnelle au prétexte qu'ils devraient travailler au contact de personnes du sexe opposé. D'autres s'inquiétaient de l'ingérence des familles dans la vie amoureuse des jeunes, en particulier des filles. D'autres encore témoignaient de leurs interrogations, voire de leurs craintes en présence d'une femme voilée. Ces quelques exemples se rapportant (in)directement au corps, aux relations entre femmes et hommes, aux rapports de genre et à la place de la sexualité dans les discours et la vie quotidienne nous ont incités à développer des ateliers de formation continue ayant pour thème directeur la sexualité.

Trois ateliers pour 45 participants

Entre novembre 2016 et février 2017, trois ateliers portant spécifiquement sur le corps et la sexualité ont été réalisés, deux en Suisse romande et un en Suisse alémanique. Deux de ces ateliers se sont déroulés entre femmes uniquement. Comme mentionné précédemment, la sexualité n'étant pas un sujet facile à discuter, nous avons décidé de privilégier un espace de formation entre femmes afin d'ouvrir une sphère intime de parole. Le corps et les rapports de genre sont aussi deux sujets qui ont été abordés de façon transversale dans d'autres ateliers, notamment les six ateliers sur l'accompagnement spirituel. Devant l'impossibilité d'aborder qualitativement l'ensemble des sujets en une seule journée, le parti a été pris de se centrer sur *la pédagogie de la sexualité* et de fournir aux participants des outils afin d'accompagner les jeunes dans leurs questionnements sur la sexualité en général. L'enchevêtrement des rôles (jeunes, parents, personnes engagées dans la mosquée, personnes externes) pouvant porter préjudice au bon déroulement d'une telle formation, deux ateliers se sont focalisés sur la posture de l'accompagnant c'est-à-dire la personne externe au cercle familial vers laquelle des jeunes se tournent pour chercher un conseil ou un appui. En effet, il était pour nous capital de créer un milieu de réflexion et de travail orienté vers la pratique, et non un espace dans lequel les relations interpersonnelles auraient pu charger les échanges émotionnellement.

Objectifs transversaux et structure du cahier

Malgré cette focale sur l'accompagnant, les ateliers poursuivaient six objectifs

1. Déconstruire les tabous liés à la sexualité
2. Acquérir des connaissances sur les concepts et les méthodes des cours en santé sexuelle donnés à l'école
3. Apporter des connaissances sur les méthodes de prises en charge des appartenances culturelles et religieuses des écoliers dans les cours en santé sexuelle

4. Acquérir des compétences sur les concepts et les méthodes de l'éducation en santé sexuelle dans une perspective théologique et musulmane
5. Mettre en pratique des outils d'approche et d'accompagnement adaptés aux questions des adolescents et jeunes adultes de culture et/ou confession musulmane en Suisse
6. Exercer les aptitudes à formuler des réponses adaptées à la fois aux principes religieux et au contexte social

Ainsi, à travers divers exposés et discussions dans des groupes de travail, il a par exemple été question de sujets tels que la virginité, les relations sexuelles et les grossesses hors mariage ou encore de différentes pratiques sexuelles.

Divisé en six parties, ce cahier thématique a pour objectif de valoriser les sujets abordés dans ces trois ateliers et d'apporter des compléments d'information aux réflexions initiées lors de ces journées. Le *premier chapitre* est consacré au concept de genre, sa portée et son implication dans la socialisation des filles et des garçons. Il nous semblait en effet important d'introduire que les discussions sur les rôles et les places des femmes, respectivement des hommes, dans les sociétés relèvent d'une construction sociale inhérente à chaque culture, quelle que soit sa couleur religieuse. Le *second chapitre* donnera la parole à un jeune homme musulman qui a grandi en Suisse. Dans un entretien, il raconte quels ont été les lieux et les voix de son éducation à la sexualité. Il y thématise notamment le rôle d'internet dans la socialisation religieuse des jeunes.

Les femmes ayant été les actrices principales des ateliers (en tant qu'intervenantes, formatrices et participantes), les ateliers ont été une occasion de débattre plus spécifiquement des femmes et de leur place dans les sources scripturaires de l'islam. Ainsi, le *troisième chapitre* introduit les débats contemporains sur les femmes et l'islam. Il montre d'une part, comment les musulmanes peuvent, dans certains cas, être prisonnières de discussions les enfermant dans une lecture a priori de leurs identités et d'autre part, comment certaines prennent la plume pour proposer une autre lecture de leur religion. Le *quatrième chapitre* s'arrête sur le rapport entre islam et

sexualité. Il y est entre autres question du rôle de la religion dans la production de normes en matière de sexualité et du mariage comme espace d'une sexualité licite. Le *cinquième chapitre* présente les approches pédagogiques en santé sexuelle enseignée dans les écoles. Finalement, le *sixième chapitre*, Catherine Bugnon, formatrice à Santé bernoise, parle de son expérience de l'éducation sexuelle dans des classes pluralisées du point de vue des appartenances culturelles et religieuses. La conclusion suggèrera des pistes de réflexion pratiques et formule quelques recommandations.

1. Femmes, hommes et genre

Le genre est un concept des sciences sociales qui permet d'interroger les évidences qui définissent a priori ce qui relève des femmes et du féminin, respectivement des hommes et du masculin. Il postule que les différences entre femmes et hommes ne sauraient se résumer à des différences biologiques et que la permanence des inégalités trouve son origine dans le social et non dans la nature. Dans cette perspective, les disparités entre femmes et hommes sont des productions sociales et culturelles. Elles relèvent de processus interactionnels et historiques et elles ne constituent en aucun cas un principe immuable dicté par la seule condition sexuelle. En effet, au-delà de l'appartenance à l'un ou l'autre sexe, être femme ou être homme se définit précisément en regard de ce qui relève de l'antagonisme sexué. Le genre ne relève ainsi pas du concept classificatoire binaire qui diviserait l'humain en deux groupes essentialisés à partir de leur sexe. Au contraire, il met l'accent sur les dynamiques interactionnelles qui produisent des différences sociales entre les femmes et les hommes. Finalement, le genre exprime également la hiérarchisation existante entre ce qui relève d'un féminin et d'un masculin. En ceci, il contribue à la distribution du pouvoir dans la société et à la légitimation des rapports de subordination entre femmes et hommes.

Filles et garçons, une socialisation genrée

Prenons un exemple à partir du contexte occidental contemporain. Dès la petite enfance, le milieu dans lequel l'enfant est socialisé lui enseigne les attitudes et comportements adéquats à son identité sexuée. En effet, même si les modes tendent petit à petit à évoluer, les bébés filles sont encore souvent habillées en rose, les nourrissons garçons en bleu. Les grands distributeurs de jeux commercialisent dans un packaging genré leurs gammes de poupées plastiques contribuant par là-même à catégoriser dès le plus jeune âge ce qui relève d'une activité ou d'un hobby féminin et masculin. Ainsi, les Lego et Playmobile sur le thème de l'hôpital ou de la clinique vétérinaire sont emballés dans des cartons roses, les pompiers et la police sont vendus dans des emballages bleus. Plus tard, la vertu de l'adolescente sera fréquemment évaluée à son décolleté, la masculinité du jeune garçon à son tour de biceps, etc. Ces quelques rapides exemples montrent de manière affûtée à quel point les représentations et la construction des identités sexuées sont dépendantes

des discours produits sur ce qui relève du féminin et du masculin ; au point que certaines conduites, voire orientations professionnelles étaient jusqu'à récemment impensées pour l'un ou l'autre sexe (à l'exemple d'un homme qui souhaiterait être sage-femme).

Genre, sexualité et adolescence

Ainsi, les corps se mettent en scène dans l'espace public reproduisant majoritairement les codes, les propriétés et les rôles assignés à leur sexe. La sexualité constitue précisément l'une de ces performances des corps qui répond à des attentes et des normes catégorisées de façon binaire. Les filles et les garçons sont ainsi socialisés différemment en ce qui concerne la sexualité : celle-ci est souvent présentée comme dangereuse aux filles ; alors qu'elle sera exaltante pour les garçons. La décence, la réserve, la pudeur sont plutôt encouragées chez les filles ; la hardiesse et l'audace chez les garçons. Depuis plus de dix ans, dans ses travaux sur la sexualité des jeunes en France, Isabelle Clair montre comment filles et garçons subissent et reproduisent des discours genrés sur leur sexualité respective. D'une part, elle pointe les effets structurants de ces discours pour la constitution des groupes de filles vs garçons. D'autre part, elle montre que la transgression de ces normes a pour effet d'exclure la fille, respectivement le garçon de son groupe sexué d'appartenance. Ainsi, définit-elle la notion « d'ordre du genre », une expression qui « rend compte de l'articulation entre le classement hiérarchique des groupes de sexes et le rappel à l'ordre des normes de masculinité et de féminité, dont une des fonctions sociales est d'organiser chaque groupe et la place de chacun dans son groupe attiré » (Clair 2013, p.113).

Les sentiments (classés comme « féminins ») s'opposent donc à l'acte sexuel (« masculin »). La fille qui parle de sexe ou le garçon qui parle d'amour brouillent les codes qui voudraient tracer des frontières claires entre le ressentir (« féminin ») et l'agir (« masculin »). Une fille, poursuit Clair, ne doit pas manifester son désir pour un garçon, mais accueillir le désir de celui-ci sans pour autant le provoquer. Un garçon en revanche ne doit pas se disperser dans des courtisannies, mais recevoir l'affection de celle qu'il convoite. Ces représentations sont certes caricaturales, mais elles contribuent à la

construction de l'image de l'homme-chasseur et de la femme-proie. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'à l'adolescence, la fille qui transgresse la norme de la retenue et qui s'engage dans une sexualité proactive est vite vulgairement qualifiée de fille facile; le garçon qui contreviendrait à celle de l'audace subira quant à lui des insultes remettant en question sa masculinité. Loin de n'être que théorique, cette construction sociale du rapport à la sexualité produit de l'exclusion. Notons que filles et garçons participent conjointement et réciproquement à ces processus d'exclusion. Quelle que soit leur appartenance sexuelle, ils sanctionnent celui ou celle qui s'écarte du comportement normé. Ceci est d'autant plus probant si la vertu des filles devient un enjeu de la virilité des garçons (Clair 2012, p. 72). Ainsi, répondre aux normes de genre en matière de sexualité contribue à dessiner les frontières entre les sexes, mais aussi à ancrer son identité dans un groupe d'appartenance.

La virginité des filles

Dans deux ateliers, à l'occasion de travaux en groupes portant sur la façon d'accompagner une jeune fille se questionnant sur son désir d'avoir des relations sexuelles avec son ami, la virginité s'est imposée comme un sujet de discussion. Certaines participantes ont souligné que pour elles, si la sexualité était encouragée dans l'islam, elle devait se pratiquer dans le cadre exclusif du mariage. S'appliquant à la sexualité des jeunes, ce principe implique donc que ceux-ci devraient s'abstenir de relations sexuelles et rester vierges jusqu'au mariage. La virginité des jeunes hommes étant impossible à vérifier physiquement, c'est autour de la virginité des jeunes femmes que l'impératif d'une sexualité exclusivement conjugale se cristallise. Cette norme virginale peut parfois mener des jeunes couples à contourner la prescription conjugale et entrer en sexualité par des pratiques orales et anales, permettant aux jeunes filles de préserver leur hymen. D'autres participantes ont suggéré que le couple se fiance. Pour elles, une promesse de mariage peut contribuer à minimiser l'interdit d'une sexualité extra-conjugale.

Des rituels symboliques de protection

Certes important d'un point de vue religieux, l'impératif de la virginité donne

lieu à des productions culturelles parfois plus normatives que les préceptes religieux eux-mêmes. Par exemple, dans certaines régions du Maghreb, il est aujourd'hui encore commun de procéder à des rituels de protection de la virginité des filles. Le *r'bat* algérien ou le *tasfih* tunisien en sont deux exemples. Ces coutumes, sans fondement ou référence religieuse, consistent à fermer symboliquement le vagin des filles, de les rendre impénétrables. La jeune fille exposée à cette tradition est dite *marbouta* (nouée), *m'safha* (blindée) ou encore *m'sakra* (fermée). Pratiqués avant la puberté par des femmes de l'environnement social des jeunes filles, ces rites consistent à réciter la formule « Je suis un mur et le fils d'autrui est un fil » à sept reprises. Ce dicton est accompagné de pratiques telles que d'enjamber ou d'asseoir nue sur une malle qui sera ensuite cadenassée à la hauteur du pubis de la jeune fille par l'officiante. Une autre forme de ce rituel consiste à faire sept petits trous sur le genou droit, de rouler une datte sur les plaies et de prononcer la maxime suivante : « Sang de mon genou, ferme mon petit trou » à sept reprises. Ces deux rituels symbolisent ainsi un trésor que l'on enferme.

Traditionnellement, ces rituels sont défait à la veille des noces en récitant la formule inversée « Je suis un fil et le fils d'autrui est un mur » ou « Sang de mon genou ouvre mon petit trou » permettant ainsi la pénétration de la femme par son mari. Ils sont tenus pour avoir un pouvoir magique qui protégera l'hymen de la jeune fille dans trois scénarii : si elle n'est pas consentante, elle sera impénétrable ; si elle est consentante, l'homme sera impuissant ; finalement si la femme est consentante et pénétrable, et que l'homme reste puissant, le rituel aura rendu l'hymen indestructible. Paradoxalement, la croyance sociale en l'efficacité du rite autorise certains couples à pratiquer la pénétration vaginale persuadés de l'indestructibilité de l'hymen. Autant que de protéger l'hymen, ces rituels servent aussi à protéger la réputation de la fille et par extension l'honneur de sa famille. Ces traditions culturelles (et non pas religieuses) peuvent avoir des effets pervers sur la vie sexuelle future de la femme. En effet, les croyances en leur efficacité sont parfois si fortes que si le rite n'a pas été défait au moment des noces, la femme puisse souffrir de troubles de la sexualité comme le vaginisme ou la frigidité.

2. « Personnellement, je me suis informé sur internet » – Entretien avec un jeune homme

Comme tous les jeunes, les jeunes musulmanes et musulmans parlent des questions de la sexualité dans différents contextes : au sein des groupes de pairs, en famille, à l'école, à la mosquée et à travers les médias. Dans le cadre scolaire, les cours d'éducation sexuelle portent notamment sur la contraception et la prévention des maladies vénériennes. Les ateliers ont mis en lumière que les sujets principaux dans le contexte religieux étaient l'impératif de la pureté et les relations avec l'autre sexe. Un jeune musulman qui a grandi en Suisse explique où les jeunes s'informent de nos jours sur la sexualité et les relations entre les sexes.

L'école publique en Suisse programme des cours d'éducation sexuelle. Dans quel cadre cet enseignement s'est-il déroulé dans votre école et comment l'avez-vous vécu ?

Dans la deuxième année du cycle secondaire, donc à 13 ans environ, j'ai eu toute une journée d'éducation sexuelle. Le cours était donné par une doctoresse engagée spécialement pour l'occasion. Une partie du cours s'est déroulée avec les filles, pour l'autre, garçons et filles étaient séparés.

Qu'est-ce qu'on vous a enseigné ce jour-là ?

Il s'agissait d'une information de base. On nous a montré un film sur la fécondation. Dans la séance de questions qui n'a eu lieu qu'entre garçons, on a parlé de pornographie, des moyens de contraception ou des maladies vénériennes. La doctoresse qui discutait avec nous avait une attitude très professionnelle. Elle a su trouver le ton juste sur le thème et par rapport à notre comportement.

Y a-t-il eu des éléments de contenu qui vous ont surpris ou qui étaient nouveaux pour vous ?

Les informations données n'étaient pas vraiment nouvelles pour moi. Internet existait déjà à l'époque et la plupart de mes camarades étaient déjà bien au courant, tout comme moi. J'effectue encore aujourd'hui des recherches sur internet lorsque j'ai des questions dans ce domaine.

Sous quelle forme le sujet de l'éducation sexuelle et des cours d'éducation sexuelle est-il traité dans votre association musulmane ?

Le thème de la sexualité joue un rôle important dans les impératifs de

pureté. La pureté et les rituels autour d'elle étaient, en ce sens, important dans l'enseignement religieux de la mosquée. Il existait alors un catalogue contenant plus de 100 questions et réponses que nous devions apprendre par cœur. J'ai, par exemple, appris des notions sur la menstruation ou sur l'éjaculation. J'ai aussi appris qu'il fallait se laver de manière spéciale suite à un rapport sexuel. On nous a expliqué aussi que les relations sexuelles étaient interdites avant le mariage. L'éducation sexuelle, c'est-à-dire l'aspect biologique, ne joue en soi aucun rôle dans l'enseignement religieux.

Qui donnait ce cours à ce moment ?

C'était l'imam, car les impératifs et rituels autour de la pureté sont traités dans le cadre de l'enseignement religieux. Il fallait apprendre par cœur. C'était un savoir nécessaire qu'il fallait avoir et qui commence à jouer un rôle à partir de la puberté. Aujourd'hui, l'enseignement religieux est dispensé par différentes personnes. Le catalogue de questions-réponses n'existe plus, mais l'apprentissage de la pureté reste essentiel. Dans notre association, nous avons la possibilité de discuter avec la personne qui enseigne aux jeunes de 14 ans et plus des questions relatives au couple durant le cours.

Comment parlait-on de sexualité dans votre famille ?

Je n'ai jamais abordé de tels sujets avec mes parents. Je crois qu'il s'agit là plus d'un aspect culturel. Mes parents n'en ont jamais parlé non plus avec leurs parents. J'ai traité le thème à l'école et je ferai sûrement différemment avec mes enfants.

A qui peut-on poser ses questions en tant qu'adolescent ou jeune homme ?

Personnellement, je me suis informé sur internet comme la plupart de ceux que je connais. Il y a, par exemple, des sites de fatwas ou des sites de questions-réponses bien référencés sur Google. L'un d'eux, qui est très connu, est Islam-Q&A. Il est exploité par l'Arabie saoudite. On y trouve des réponses. Je n'ai pas su pendant longtemps qu'il s'agissait d'un site salafiste. Je l'ai remarqué seulement lorsque j'ai introduit d'autres questions. Je trouve préoccupant que des personnes s'informent par de tels sites. Il existe aussi d'autres sites alimentés par des communautés des pays d'origine.

De telles questions sont-elles aussi discutées avec des amis ou dans la fratrie ?

Oui, absolument. Mais lorsqu'on discute de sexualité ou de relations amoureuses dans le contexte islamique, on doit pouvoir argumenter avec un verset du Coran, un hadith ou les déclarations d'un érudit. On trouve ces éléments sur de tels sites. On parle, bien sûr, aussi avec des collègues plus âgés qui sont déjà mariés et ont de l'expérience. Le sujet du moment, dans mon cercle, est surtout le mariage et le choix du conjoint.

Existe-t-il encore d'autres canaux par lesquels vous vous informez?

Il existe des livres qui concernent spécifiquement la vie intime et la sexualité. Mais internet reste quand même le canal le plus facile. Les livres expliquent surtout ce qui est permis et ce qui est interdit, à quoi faire attention dans sa recherche d'un partenaire et ils traitent la question des qualités importantes dans le choix du futur conjoint. Il existe sur ce sujet une tradition théologique très connue qui est toujours citée lorsque ce sujet vient sur le tapis. Ce qui est très important chez son ou sa futur-e partenaire est la piété, donc la foi. La beauté, la richesse et l'origine sont moins significatives. Il est seulement important qu'elle ou il mène une vie pieuse. Il s'agit moins ici de ce qui est interdit ou permis, on décrit l'état idéal.

Qu'est-ce qui serait interdit et qu'est-ce qui serait permis?

Il est, par exemple, interdit de se toucher, de s'embrasser ou de se serrer dans les bras avant le mariage. Mais l'approche en la matière est plus ou moins « libérale » selon l'origine culturelle et la tradition religieuse dans laquelle on a grandi. Je n'aime pas vraiment ces étiquettes de « libéral » ou de « conservateur », car la pratique est très individuelle selon l'interprétation qu'on en fait. Je connais des personnes qui sont pratiquantes et prient régulièrement mais qui serrent leur partenaire dans les bras et l'embrassent bien qu'ils ne soient pas mariés et que ce soit théoriquement interdit. A l'inverse, je connais des gens qui semblent moins pratiquants mais qui s'en tiennent strictement à cette interdiction. D'autres encore se posent déjà la question de savoir si les « tchats » sont autorisés ou non, car, dans un « tchat », deux personnes se trouvent seules dans une pièce fermée, ce qui, strictement parlant, est interdit.

Vous dites que les contacts physiques, par exemple, ne sont théoriquement pas permis mais qu'en pratique, cela diffère selon les personnes. Comment gérez-vous ces contradictions ?

Si j'avais une relation amoureuse avec une femme sans être marié avec elle, je ne pourrais pas imaginer de ne pas la serrer dans mes bras ou de l'embrasser. Mais cela vaut pour moi. Chacun doit savoir, interpréter et décider pour lui-même. C'est très individuel.

Qu'est-ce qui, à votre avis, serait souhaitable pour que les jeunes gens puissent réfléchir à la question de la sexualité ?

Je n'en ai parlé ni à la mosquée ni à la maison. Ce n'est pas grave. Il est parfaitement légitime qu'un imam ne souhaite pas en parler si cela le met mal à l'aise. Mais, dans ce cas, il ne devrait pas tabouiser le sujet et il devrait renvoyer à de bonnes sources d'information. Le problème avec internet est qu'on ne sait pas si l'information est crédible ou non. Il serait utile d'avoir une recommandation de livres ou de sites internet qui ne sont pas controversés ou problématiques.

3. Islam, genre et voix musulmanes

A l'instar du genre, la religion peut constituer un système de distribution du pouvoir, notamment entre femmes et hommes. En effet, définissant un ensemble de normes, de valeurs et de pratiques, la religion a influencé, voire déterminé, ce qui relève du « juste » et du « normal ». Selon les époques et les contextes, la religion peut contribuer à renforcer ou transformer les rapports sociaux. Comme le montre la sociologue britannique Linda Woodhead, une religion consolidante cherchera à légitimer, renforcer voire sacraliser l'ordre social existant et notamment l'ordre sexué. Tandis qu'une religion contestataire tentera de l'améliorer, de le critiquer ou de le transformer (Woodhead 2012, p. 36). Ce constat est saillant en ce qui concerne les domaines relatifs à la perception des corps, de la sexualité et plus largement des rapports régissant les relations entre les femmes et les hommes. L'islam n'est pas la seule religion à s'exprimer sur ces sujets. Par exemple, certains passages des Évangiles racontent la place importante que les disciples femmes prenaient dans la vie de Jésus (p.ex. Luc 8,2s.) tandis que la Première épître de Paul aux Corinthiens (11 : 3-16) thématise le voile des femmes comme symbole de leur dépendance aux hommes.

Peut-on parler de « la » femme en islam ?

S'il est un truisme de dire qu'il y a autant de façons d'être femme que de femmes, il n'en demeure pas moins qu'en ce qui concerne les musulmanes, les discours tendent à les réduire à un idéal vertueux pour les uns et une ombre soumise aux velléités d'un homme pour les autres. En effet, si certains savants ou intellectuels musulmans rédigent des ouvrages sur « la femme en islam », son statut, ses devoirs, son rôle faisant d'elle un être fondamentalement différent de l'homme ; d'autres essayistes publient des traités catégorisant aussi efficacement « la femme musulmane » en tant qu'être soumis à un dictat patriarcal dans lequel elle n'aurait de voix.

Ces débats, polarisés et réducteurs, souffrent de trois travers qu'il est important de souligner :

Premièrement, ils contribuent à créer deux blocs antithétiques : l'un occidental, étant inconditionnellement égalitaire et où les discriminations envers les

femmes seraient révolues. L'autre musulman, irrémédiablement inégalitaire et où les discriminations seraient la norme. Or, ni le premier ni le second modèle n'existent sous cette forme stéréotypée dans la réalité sociale.

Deuxièmement, ils tendent à réduire les musulmanes à « la femme en islam », comme si l'on pouvait comparer sous tous points une Sénégalaise de 32 ans œuvrant pour la Croix rouge internationale, une ouvrière bengalie de 45 ans travaillant dans une usine pour nourrir ses 3 enfants, une jeune femme d'origine turque étudiant l'histoire de l'art à Zürich, une Afghane privée d'éducation sous le régime taliban ou encore une retraitée marocaine vivant dans un village du haut Atlas.

Troisièmement, ils résument l'islam à un ensemble de prescriptions immuables, applicables en tout lieu et en tout temps et appliquées sans autre forme de raisonnement par les musulmanes et musulmans du monde entier.

Ces trois biais empêchent une lecture différenciée des rôles et identités féminines en islam.

Depuis une trentaine d'années, de nouvelles personnalités musulmanes contribuent à complexifier ces débats. En effet, des femmes s'emparent aujourd'hui de la parole, elles prennent la plume et proposent une lecture féministe des sources et du rôle des femmes dans l'histoire de l'islam. Parmi elles, Fatima Mernissi, Amina Wadud, Ziba Mir-Hosseini, Leila Ahmed, Asma Barlas, Rabeya Müller, Kecia Ali, Hina Azam et bien d'autres encore. En Malaisie, en Iran, en Egypte ou encore au Maroc, celles que l'on désigne souvent comme les « féministes islamiques » mobilisent les sciences religieuses pour défendre la cause des femmes et apporter un autre regard sur les conditions féminines en islam.

Une lecture féministe

Asma Lamrabet, médecin et essayiste marocaine, est un exemple de ces féministes. Cette auteure constate que le discours sur les femmes dans l'islam contemporain est paralysé depuis la codification des sciences islamiques aux

IX^{ème} et X^{ème} siècle. Dans ses écrits, elle explique que les oulémas (savants) d'alors ont interprété les sources coraniques à la lumière d'un contexte médiéval marqué par le patriarcat. Elle précise ainsi que malgré le message spirituel égalitaire du Coran, ces derniers ont édicté des normes concernant les femmes articulant moins leurs droits que leurs devoirs. Lamrabet relève que ce discours s'est propagé sur les siècles et qu'aujourd'hui encore le discours majoritaire, qu'elle qualifie d'orthodoxe, témoigne de la norme masculine et qu'il n'accorde qu'une position subalterne aux femmes.

Un message égalitaire

Or, selon ses analyses, le Coran affirme l'égalité entre femmes et hommes dans plus de vingt versets alors que seuls cinq à six versets (notamment sur l'héritage, le témoignage ou l'autorité) sont inégalitaires. Lamrabet note encore que le discours sur les femmes est aujourd'hui apologétique et qu'il demeure dans la justification. Elle prend l'exemple d'assertions telles que « l'islam honore les femmes et les valorise ». Si pour elle, une telle affirmation est authentique d'un point de vue théologique, elle reproche le galvaudage dont ces principes éthiques sont l'objet et elle condamne la contradiction entre les principes et la situation réelle des femmes dans la plupart des pays majoritairement musulmans (Lamrabet 2012a). Elle rappelle à ce titre que la réalité socioéconomique des sociétés musulmane est concrétisée par des indicateurs des plus déplorables. A ce propos, en octobre 2017, *l'Institut Georgetown pour la femme, la paix et la sécurité* publiait le classement de 153 pays en fonction du degré de sécurité pour les femmes. Mesurant des variables relatives à l'éducation et l'emploi, la justice en termes de lois et de discrimination, les violences familiales ou communautaires, il en ressort effectivement que les indices d'inégalités et d'insécurité sont significativement plus bas dans de nombreux pays à majorité musulmane (GIWPS 2017).

Relire le Coran

Pour Asma Lamrabet, il est urgent d'encourager une véritable réflexion visant à repenser et désacraliser le travail d'interprétation des penseurs médiévaux. Elle en appelle ainsi à un travail de relecture tenant compte de deux niveaux de représentations. Elle différencie ainsi d'une part les versets à portée universelle

et d'autre part les versets conjoncturels. Les premiers « transcendent l'espace et le temps et comportent des valeurs éthiques intemporelles et universelles comme la justice, l'équité, le respect de la dignité humaine ». Ces versets, précise-t-elle, constituent l'essentiel du texte coranique. Les seconds, minoritaires, « répondent aux besoins circonstanciels et aux problèmes temporels d'une époque révolue ». Pour cette penseuse, la fidélité au texte revient à s'interdire de mélanger les deux registres et à marquer une distinction nette entre d'une part les principes universels et intangibles, et ce qui relève du particulier et du contingent d'autre part (2012b, p. 62). En ce qui concerne les femmes, Lamrabet reproche donc à l'exégèse masculine d'avoir érigé en principes universels des versets conjoncturels et d'avoir fait abstraction de la majorité de ceux qui postulent et établissent les droits et la dignité des femmes. Elle souligne le paradoxe selon lequel alors que le Coran parle du droit des femmes, le fiqh (la jurisprudence) disserte sur leurs devoirs et obligations et thématise les droits de l'époux sur sa femme.

Cet exemple d'une lecture féministe du Coran n'est qu'un exemple parmi d'autres. Il constitue un discours qui, souvent méconnu, témoigne du processus d'interprétation intra-musulman des sources scripturaires de l'islam. Il atteste également des transformations contemporaines qui tendent à se dérouler au sein de l'islam et de l'écho que celles-ci reçoivent.

4. Islam et sexualité

Caractéristique des espèces vivantes, la sexualité est souvent pensée comme étant universelle. Il est cependant faux de prétendre qu'elle se pratique de façon parfaitement univoque en tout lieu et en tout temps. En effet, loin d'être « simplement naturelle », la sexualité est au contraire un ensemble de pratiques qui sont autant de productions culturelles et sociales. Ainsi, un acte sexuel conçu comme « normal » ou « naturel » dans un contexte, sera vu comme anormal, déviant, voire tabou dans un autre contexte. Chaque époque produit sa normalité sexuelle et définit des interdits en matière de pratiques et de relations sexuelles. Dans la production de ces normes, les religions jouent parfois un rôle important. A ce titre, certains courants des religions monothéistes regardent la sexualité avec une certaine méfiance : les pulsions, l'attraction, le désir et les plaisirs sexuels pouvant entraver la relation à Dieu et être source de péché, ces courants ont défini des principes les régulant et invitant le croyant à les aborder avec responsabilité. L'islam, à l'instar du judaïsme et du christianisme, contient un certain nombre de versets coraniques (par ex. 2:223) ou de traditions prophétiques (par ex. Muslim ibn al-Hajjaj, Hadith Nr. 720) qui décrivent les contours dans lesquels la sexualité est encouragée et valorisée. Une intervenante des ateliers précisait ainsi que dans le Coran, la sexualité n'avait pas de caractère honteux, mais qu'elle devait s'exprimer dans le cadre du mariage.

Le mariage comme espace de la sexualité

Du point de vue du droit musulman, le mariage constitue la forme d'organisation sociale qui permet aux femmes et aux hommes d'être actifs sexuellement. Une intervenante des ateliers expliquait que « *le mariage est la façon qu'Allah a choisi pour la reproduction, la multiplication et la continuité de la vie après qu'il a arrangé et préparé chacun de manière à ce qu'il joue un rôle positif pour atteindre cet objectif* ». Il est à ce titre intéressant de relever que le terme arabe de *nikah* désigne à la fois le coït et le mariage.

Dans les sources scripturaires de l'islam, il existe des passages qui thématisent la sexualité. Certains versets par exemple différencient, dans leur formulation, les hommes des femmes, les croyants des croyantes, les époux des épouses. Certains exégètes interprètent ces passages dans le sens d'une

complémentarité des rôles, notamment d'une interdépendance dans la famille ; alors que d'autres les comprennent comme témoignant de leur égalité réciproque, tant devant Dieu qu'en tant qu'être humain (4:23, 24:31, 7:189 ou 30:20-21). Ce constat implique que la seule forme d'alliance maritale permise est celle qui unit deux personnes de sexe opposé. Différents passages établissent ensuite quelles sont les femmes, respectivement les hommes, qui sont licites maritalement (par ex. 4: 22-24, 5:5, 2:221). Les sources excluent du marché conjugal les hommes et les femmes ayant des liens de parentés directs entre eux, définissant ainsi les contours de l'unité nucléaire de la famille. D'autres versets statuent finalement sur les droits et les devoirs des époux l'un envers l'autre et se prononcent sur les conditions de divorce ou de répudiation (par ex. 4:4, 2:226-237, 65:1.7).

Tout est permis sauf ce qui est spécifiquement interdit

Un principe des traditions normatives islamiques dit que tout ce que Dieu a créé sur terre est licite à l'être humain, hormis ce qui est spécifiquement interdit dans les sources (Coran et Sunna). Ce principe s'applique aussi à la sexualité. Ainsi, à l'inverse d'une idée reçue selon laquelle l'islam serait une religion d'interdits, celle-ci peut aussi considérer la sexualité comme un don de Dieu. Cependant, et même si l'islam encourage le plaisir, contrairement à une conception héritée de l'orientalisme, il n'est pas non plus religion de la jouissance absolue (Lagranges 2008). Ainsi, un ensemble de pratiques interdites du point de vue de la religion ont été déduites des sources scripturaires. Parmi celles-ci, on peut par exemple citer les pratiques anales ou la pénétration vaginale pendant les menstruations. D'autres pratiques sexuelles comme la fellation, le cunnilingus ou la masturbation sont sujettes à interprétation. Ce qui sera permis ou interdit dépend notamment du contexte socio-culturel dans lequel vivent les individus, mais aussi des générations. Certaines pratiques totalement prohibées dans certains contextes ou par certaines générations seront en revanche acceptées et pratiquées dans d'autres.

La sexualité dans la vie quotidienne

L'islam au pluriel, c'est aussi de multiples façons de se situer en regard de ces prescriptions concernant la sexualité. Qui plus est, lorsque la personne vit dans un environnement où l'islam n'est ni la religion de la majorité, ni source du droit. Ainsi, pour certains, y compris en Suisse, le respect scrupuleux des normes religieuses sera le socle autour duquel le fidèle structurera son quotidien, calquera sa vie sexuelle et organisera sa famille. D'autres adopteront certains principes notamment en matière de pratiques sexuelles, mais vivront une sexualité assumée en dehors des liens du mariage. D'autres enfin n'accorderont aucun crédit particulier aux normes religieuses et vivront leur sexualité selon leur envie du moment. De plus, les conduites d'un jour concernant la sexualité ne resteront peut-être pas les pratiques de toujours. Une personne peut ainsi accorder plus ou moins de valeur à ces principes au cours de son histoire personnelle.

Mariage et protection des droits des époux

En islam, le mariage devant un imam n'est pas un sacrement, mais un contrat ayant une valeur civile entre deux personnes. Ainsi, selon le droit musulman, un tel mariage religieux constitue un engagement légal qui accorde aux hommes et aux femmes des responsabilités et des droits. Cependant, en Suisse, le mariage religieux précédant le mariage civil n'a aucune portée juridique s'il a été célébré sur le territoire fédéral. Ce qui a par exemple pour conséquence que les personnes n'ayant célébré qu'un mariage religieux en Suisse ne peuvent pas prétendre aux versements de pensions ou de rentes octroyées en faveur des époux, puisqu'ils ne sont précisément pas considérés comme des « époux » à défaut d'une reconnaissance de leur union spirituelle par l'Etat.

Ainsi, même si, pour la plupart, les milieux religieux indépendamment de leur appartenance religieuse, connaissent cet impératif du

mariage civil, il importe de diffuser l'information selon laquelle des unions strictement religieuses célébrées en Suisse ne sont pas reconnues devant la loi. De la même façon, il est capital que les associations musulmanes qui organisent ou les imams qui célèbrent des mariages religieux soient vigilants et qu'ils informent les couples qu'en Suisse, un mariage religieux ne peut légalement avoir lieu qu'après la célébration du mariage civil par l'officier de l'état civil (cf. Art. 97 al. 3 du Code civil suisse du 10 décembre 1907).

La grande majorité des imams exerçant en Europe connaissent ce principe. Si pour un temps, certains acceptaient de célébrer des mariages afin de légaliser la sexualité, aujourd'hui la plupart reconnaît qu'en l'absence d'une valeur civile protégeant les époux, une telle union contourne la responsabilité des partenaires à laquelle l'institution du mariage appelle. En conséquence, cette pratique a aujourd'hui largement disparu.

5. Pédagogies de la sexualité. Regards croisés

Plans d'études nationaux et éducation sexuelle

Durant leur scolarité obligatoire, les élèves de Suisse sont amenés à suivre un minimum de dix périodes de cours d'éducation sexuelle. Dans certains cantons, ces enseignements sont obligatoires alors que dans d'autres, les parents peuvent demander une dispense. Du côté des parents, indépendamment de leurs appartenances religieuses, ces cours sont parfois vus avec méfiance. Du côté des élèves, les plus jeunes peinent à en saisir la portée et les adolescents les abordent avec un sourire parfois amusé, parfois gêné. Si ces cours font débat dans la société (cf. l'initiative contre la « sexualisation de l'école » déposée en 2013, puis retirée deux ans plus tard), il n'en demeure pas moins qu'ils veulent répondre à des objectifs éducatifs en accord avec ceux de la formation générale du Plan d'étude romand, à savoir :

- Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social
- Permettre aux élèves de développer leur esprit critique et d'opérer des choix responsables en matière d'intimité et de santé sexuelle
- Prendre conscience des diverses communautés (y. c. sexuelles) et développer une attitude citoyenne d'ouverture et de respect

Des principes que relève aussi la sexologue musulmane Nadia el Bouga pour qui l'éducation à la sexualité devrait « permettre la construction d'une sexualité épanouie, découvrir le respect de l'autre sexe, déconstruire les stéréotypes de genre et les inégalités qui en découlent » (el Bouga 2017, p. 209). Cette professionnelle de la sexualité plaide pour une « réhumanisation » de la sexualité et elle travaille dans son cabinet à réapprendre à ses patients à aimer leur corps.

Une approche globale de la santé sexuelle

Dans les ateliers, trois formateurs en santé sexuelle ont présenté leur approche de ce sujet sensible. Tous ont insisté sur l'importance de savoir nommer ses organes sexuels pour bien leur donner une place dans la vie de cha-

cun. Comment répondre à la petite fille qui demande : « Les garçons ont un zizi, et moi ? J'ai quoi ? » ? En aucun cas lui dire qu'elle n'a rien ! Sa vulve n'est pas « rien ». Elle est son organe sexuel à elle. Nommer les organes contribue à les faire exister et à les faire respecter. Désigner les organes des uns et des autres par leur nom scientifique évite aussi de banaliser l'usage de termes vulgaires, en particulier en ce qui concerne le sexe de la femme.

Les formateurs ont aussi expliqué que leur pédagogie considérait la sexualité dans une triple perspective :

- Celle du corps : qui regroupe les aspects biologiques et sensoriels. Il s'agit ici de s'intéresser aux organes, à leur fonctionnement, leurs rôles, mais aussi aux sensations de plaisir que provoque la découverte de son corps.
- Celle du cœur : qui vise à apprendre à reconnaître les émotions, les exprimer mais aussi les contrôler. Elle correspond aussi à la prise de conscience de son identité sexuelle.
- Celle de la conscience : qui colore les autres dimensions des normes sociales, culturelles, morales et spirituelles.

La sexualité est ainsi loin de se réduire au corps, c'est une conception globale qui s'exprime dans la définition qu'en donne l'Organisation mondiale de la Santé : « La santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence ».

Perspectives musulmanes sur l'éducation sexuelle

Chaque atelier a aussi invité une intervenante de confession musulmane qui est venue partager son expérience de l'éducation à la sexualité. A deux reprises, les intervenantes avaient une expérience dans l'éducation des enfants et des adolescents. La troisième recevait plutôt des femmes ou des couples et les accompagnait dans leurs difficultés sexuelles. Pour les deux premières, un accent a été mis sur l'adéquation des informations données en regard de

l'âge du jeune. Le respect du corps, des règles de la pudeur, du développement émotionnel de l'enfant et un rapport positif à la sexualité dans le cadre du mariage ont été des thèmes importants de leurs interventions. En ce qui concerne la troisième intervenante, elle a bousculé les femmes présentes en les incitant à oser parler de désir et de plaisir. Elle leur a rappelé que la sexualité était d'abord positive avant d'être coupable, tout en rappelant que celle-ci devait s'exercer dans le cadre d'une union maritale.

Qu'elles émanent des professionnels de la santé sexuelle ou des intervenantes musulmanes, les interventions ont ainsi témoigné d'un souci partagé d'accompagner les individus dans la découverte et le respect de leur corps. En revanche, on relèvera que l'exercice de la liberté et de la responsabilité individuelle de chacun dans ses conduites sexuelles est fortement empreint du rôle que la religion joue dans son identité individuelle.

6. « Je valorise beaucoup le droit à la différence » – Entretien avec Catherine Bugnon

Catherine Bugnon, vous êtes formatrice en santé sexuelle, pouvez-vous nous expliquer comment vous prenez en compte la pluralité des appartenances ethniques et religieuses des élèves lors de vos interventions à l'école secondaire ?

Je parlerais plutôt de la prise en compte de pluralité culturelle. J'explique avant tout la raison de notre passage dans leur classe, en m'appuyant sur les droits sexuels qui s'appliquent à tous et à toutes. Les droits sexuels sont par exemple, le droit à l'information et à l'éducation en matière de sexualité. Le droit de choisir de se marier ou non, d'avoir des enfants ou non. Mais encore le droit à l'égalité et à la non-discrimination, quel que soit son sexe, sa sexualité ou son genre. J'essaie de faire réfléchir les élèves sur ces droits sexuels en voyant comment ils peuvent s'appliquer à leurs propres valeurs. Je valorise beaucoup le droit à la différence, qu'elle soit au niveau des valeurs, de la diversité sexuelle ou des croyances.

Est-ce que la diversité culturelle dans une classe influence la manière dont vous enseignez, mais aussi la matière que vous enseignez ?

Oui bien sûr ! C'est la raison pour laquelle je demande à l'enseignant la possibilité de séparer le groupe par genre. Je vais être plus attentive à la manière dont j'aborde les thèmes, au choix des planches anatomiques que je montre. L'excision, qui modifie la vulve, reste un sujet délicat. Le fait de séparer un moment les jeunes par genre va amener des questions plus intimes. Cela diminue aussi le sentiment de gêne et enlève parfois le besoin de prise de pouvoir des uns envers les autres. Je trouve essentiel de pouvoir leur offrir cette possibilité tout en les réunissant à nouveau pour la suite de l'animation afin que l'échange puisse aussi avoir lieu dans un contexte mixte.

Et si l'on parle de l'accompagnement d'adolescent-e-s de culture musulmane, est-ce que vous constatez des questions distinctes des autres adolescents ?

Pour beaucoup de ces jeunes, la question de la virginité prend une place importante. Pour les garçons, la fille doit rester vierge, sinon c'est une fille facile. J'ai rarement rencontré une jeune fille qui se positionne clairement sur ce qu'elle pense de la virginité. Par contre, elle acquiesce aux commentaires des garçons. J'insiste alors sur la différence des valeurs

et l'importance pour un garçon ou une fille de respecter son amoureux, respectivement son amoureux, par rapport à la virginité. L'importance de ce thème, existe aussi auprès de jeunes issus d'autres cultures que les cultures musulmanes. C'est un thème qui ouvre la discussion sur les valeurs, les limites de chacun, la prise de conscience de ces limites, la façon de pouvoir les poser, le dialogue dans le couple. Mais là-dedans se cache aussi un certain dilemme entre la culture d'appartenance et la culture dans laquelle ces jeunes vivent au quotidien. Ils sont souvent pris entre ces deux cultures. L'homosexualité est un autre sujet sensible, surtout chez les garçons. Il y a encore beaucoup de résistance. Le sentiment amoureux, l'attraction ne peut pas se faire avec une personne du même sexe, c'est juste anormal et interdit pour beaucoup d'entre eux.

Ces questions sont-elles différentes entre les filles et les garçons ?

Elles le sont avant tout par rapport au genre. On remarque cette différence dans tous les groupes. Avec les filles, il est plus question des règles, de l'hymen, de la première fois, des moyens contraceptifs, et où se les procurer. Chez les garçons, ils parlent plus ouvertement ou différemment de la relation sexuelle et des pratiques sexuelles mais sont aussi soucieux des moyens contraceptifs et de la première fois. Les thèmes tels que l'amour, les sentiments, le ressenti, le plaisir, la fidélité, sont autant importants chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons.

Une autre question en termes de genre, étant donné que vous êtes vous-même une femme, est-ce plus difficile de parler sexualité avec des garçons (en général) qu'avec des filles ?

Etre une femme et parler de sexualité avec des garçons reste quelque chose de moins évident, car je parle en tant que femme, avec mon ressenti de femme, mon langage de femme ainsi que mon approche féminine. Ceci est valable pour tous les jeunes rencontrés, musulmans ou pas. Par contre, il m'est arrivé de sentir une forte résistance de la part de jeunes musulmans : qu'une femme vienne leur parler de sexualité et ouvre la discussion à ce sujet était juste inadmissible pour eux. Certains ont même pu être méprisants, car ce n'était pas supportable par rapport à leur culture d'origine, mais ce sont des cas assez rares.

Et les parents musulmans dans tout cela. Y-a-t-il des thèmes particuliers qu'ils aimeraient que vous abordiez ou au contraire que vous n'abordiez pas avec leurs enfants ?

Certains parents ont vraiment besoin d'être rassurés quant aux sujets que nous abordons avec leurs enfants. Le thème de l'homosexualité passe encore très difficilement. Ils sont soucieux que nous bousculions leurs valeurs au travers des thèmes abordés. J'essaie de les rassurer en valorisant le travail qu'ils font avec leurs enfants tout au long de leur enfance pour mettre en place leurs valeurs et leurs croyances. Notre passage est telle une goutte d'eau dans un océan. Nous sommes là pour répondre aux questions des jeunes, pour ouvrir la discussion et la réflexion, pour aider les jeunes à faire des choix responsables et je pense que nous travaillons dans le même sens que les parents, mais différemment. Les parents ont un rôle très important et font de l'éducation sexuelle informelle et appliquent sans en être forcément conscients, certains droits sexuels. L'éducation informelle, c'est celle qui se fait tout au long de l'enfance ; ils vont transmettre à l'enfant des connaissances, des valeurs, au travers de leurs attitudes, de leurs explications, de leurs croyances et pratiques et de l'amour qu'ils lui portent. Tout cela va permettre à l'enfant d'acquérir une base solide sur laquelle s'appuyer. En tant que professionnel-les, nous faisons de l'éducation sexuelle formelle : une éducation sexuelle holistique qui prend en compte la sexualité non plus uniquement dans ses aspects préventifs mais aussi dans les aspects positifs et dans le respect des valeurs de chacun. Mais à la différence des parents, nous le faisons sans lien affectif avec les jeunes. Je pense que ces deux formes d'éducation sont complémentaires.

Existe-t-il un code de conduite auquel les animateurs en santé sexuelle se soumettent ?

Oui. Artanes, qui est l'association des professionnels-les de la santé sexuelle en Suisse romande et au Tessin, a d'ailleurs édité une charte éthique qui dit que « cette éducation repose sur des valeurs humaines communes notamment le respect de soi et des autres, la liberté, l'intimité et la vie privée. Elle garantit le respect des croyances, le droit à l'intégrité, l'égalité de droit et de traitement dans la reconnaissance et le respect des différences ». Chaque professionnel-le respecte et applique cette charte. Nous ne sommes pas là pour bousculer les valeurs des parents. Notre

travail auprès des jeunes est plus ciblé car nous intervenons de manière ponctuelle. Par contre, ce que les parents oublient parfois, c'est que leurs enfants sont dans une société multiculturelle et que la sexualité est très présente dans les cours d'école, au travers du langage, des attitudes et des images qu'ils se montrent parfois. L'éducation sexuelle à l'école garantit à tous les jeunes l'accès à une information et une réflexion communes et ceci de manière égale. Ils ont des réponses à leurs questionnements et échangent ensemble autour de différents thèmes qui les concernent. Les professionnels-les sont garants de la qualité de ces animations.

Quelle est la place en général des parents dans les interventions en santé sexuelle à l'école ?

En Suisse, les parents sont en général invités à une soirée d'information lors de laquelle nous leur présentons notre approche. Cependant, les cantons restent autonomes et certains ont rendu nos interventions obligatoires pour tous les élèves, alors que dans d'autres les parents restent libres de demander une dispense pour leur enfant. A mon avis, il manque encore des espaces d'échange avec des parents de culture musulmane, afin de pouvoir mieux échanger sur notre travail, la façon dont nous le faisons avec leurs enfants et leur regard sur l'éducation sexuelle. Ce serait la rencontre de l'éducation informelle et formelle. Cela permettrait certainement un apport enrichissant des deux côtés.

Réflexions conclusives

Dans les chapitres précédents, il a essentiellement été question de femmes, de genre, de sexualité et d'éducation sexuelle. Au cœur de ces trois thèmes: le corps, dont il a peu été question. Or les corps sont l'un des vecteurs privilégiés par lesquels l'individu et les groupes peuvent affirmer leurs identités individuelles, respectivement collectives. Chaque époque, chaque société édictent des règles sociales qui définissent les contours de ce que le corps peut convenablement dévoiler ; de comment les corps devraient se comporter en société, notamment en présence de l'autre sexe. A l'heure de la globalisation et des mouvements internationaux de populations, les frontières culturelles se brouillent et ce que traduit les mises en scène du corps est parfois confus. La sexualité appartient à ces mises en scène. Mais pas seulement. Voile, poignée de main, participation aux activités de piscine, sont d'autres exemples de débats qui traversent la société helvétique et sur lesquels les individus, quelle que soit leur appartenance religieuse, s'expriment sinon par la voix, au moins par leurs corps. Ainsi, différents domaines professionnels (enseignement, animation jeunesse, aumônerie, sécurité, aide sociale, état civil, etc.) sont régulièrement interpellés, dérangés, voire outrés par des pratiques sociales qui diffèrent de ce qu'ils ont l'habitude de côtoyer. De la même façon, des personnes de confession ou de culture allogène sont parfois interrogées, voire bouleversées par des usages sociaux qui ne correspondent pas à leur habitus. C'est le cas pour les musulmans, mais ce constat peut être élargi à toutes personnes aux convictions ou visions du monde peu familières. Dans un cas comme dans l'autre, quatre recommandations peuvent être émises :

Premièrement, les ateliers ont montré l'importance d'ouvrir des espaces de paroles pour échanger et s'informer sur la sexualité. Les cours d'éducation sexuelle à l'école en sont des exemples. Des cafés enfants-parents ou des ateliers mères et filles, respectivement pères et fils, organisés par des Centres cantonaux d'information sur la sexualité en sont d'autres. A défaut de tels espaces, le risque existe que les jeunes (mais pas seulement) aillent chercher les réponses à leurs questions sur internet et qu'ils se trouvent confrontés à la pornographie, sans qu'ils soient préparés à dissocier ce qui relève de mises en scène de ce qui relève de pratiques amoureuses respectueuses de la dignité de chaque partenaire.

Deuxièmement, les discussions ont souligné que malgré la gêne parfois existante à parler de sexualité avec des enfants ou des jeunes, il était capital que celle-ci ne soit pas un tabou. Nommer les organes sexuels des uns et des autres, raconter la procréation, parler de désir et de plaisir sont des sujets qui devraient être discutés en famille (et dans le couple). Cependant, à chaque âge correspondent des réponses appropriées. Il est important de distinguer dans les réponses données ce qui relève des questions des enfants ou des jeunes, de ce qui relève des projections des adultes. Chaque âge a son domaine d'intimité et dans les réponses, l'adulte n'a pas à dévoiler ce qui relève de la sienne, comme il doit respecter celle de l'enfant ou du jeune qu'il accompagne dans ses découvertes.

Troisièmement, si chaque société a ses mœurs en matière de sexualité, chaque famille adopte des valeurs la concernant. La virginité, la fidélité, le respect du corps, la pudeur, la dignité humaine font partie de ces valeurs. Dans la transmission et le partage des valeurs, il importe de communiquer sur le sens qui leur sont attribuées et de ne pas transformer une valeur en une norme déracinée et insignifiante.

Quatrièmement, les sources scripturaires de l'islam ne défissent pas tous les sujets et qui plus est, dans tous les détails. Depuis le VII^{ème} siècle, théologiens, exégètes et juristes ont produit une masse considérable de textes commentant et interprétant les principes contenus dans les sources à la lumière de leur contexte réciproque. Aujourd'hui, aux quatre coins du monde, des femmes et des hommes se livrent à un travail d'interprétation théologique, prenant en compte les avancées dans des domaines aussi variés que l'histoire, la psychologie, la sociologie ou l'anthropologie. Ils donnent un regard neuf et ouvrent des perspectives pionnières notamment en ce qui concerne le statut personnel des femmes. Or ces écrits restent largement méconnus et indiscutés. Une valorisation de ce travail, dans et hors des communautés, permettrait de réduire les apparentes incompatibilités entre islam et sociétés séculières.

Pour aller plus loin

Articles et ouvrages cités

Clair, Isabelle 2012: Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel, in: Agora débats/jeunesse, n° 60/1, pp. 67-78.

Clair, Isabelle 2013: Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences, in: Cahiers du genre, n° 54, pp. 93-120.

Département fédéral de justice et police 2012: Mémento. Mariage religieux célébré par des responsables de communautés religieuses en Suisse, Berne. <https://www.bj.admin.ch/dam/data/bj/gesellschaft/zivilstand/merkblaetter/ehe/mb-religioeseheschliessung-f.pdf> (16.4.2018).

El Bouga, Nadia 2017: La sexualité dévoilée: Sexologue, féministe et musulmane, Paris.

El Feki, Shereen 2014: La révolution du plaisir, Paris.

Lamrabet, Asma 2012a: Femmes et hommes dans le Coran : quelle égalité ?, Paris.

Lamrabet, Asma 2012b: Entre refus de l'essentialisme et réforme radicale de la pensée musulmane, in : Ali, Zahra (ed.) Féminismes islamiques, pp. 55-71.

Organisation mondiale de la santé 2017: Santé sexuelle. http://www.who.int/topics/sexual_health/fr/ (16.4.2018)

Schmid, Hansjörg/Schneuwly Purdie, Mallory/Lang, Andrea 2015: Formations continues sur l'islam en Suisse – Etat des lieux et analyse des besoins. Rapport de recherche, Centre Suisse Islam et Société (CSIS), Université de Fribourg, Fribourg. https://www3.unifr.ch/szig/fr/assets/public/uploads/Rapports/2016/schlussbericht-_islambezogene_weiterbildung.pdf (16.4.2018)

Références additionnelles

Associations musulmanes partenaires des ateliers: <http://www3.unifr.ch/szig/fr/formationcontinue/organisations-musulmanes/ateliers.html> (16.4.2018)

Ali, Zahra (ed.) 2012: Féminismes islamiques, Paris.

Ben Dridi, Ibtissen 2010: « Est-ce que ça marche ? » A propos du tasfih, rituel protecteur de la virginité des jeunes filles tunisiennes, in : L'année du Maghreb, n° 6, pp. 99-122.

Farhati, Barkahoum 2007: Les clôtures symboliques des Algériennes : la virginité ou l'honneur social en question, in: Clio. Femmes, Genre, Histoire, n° 26.

Ghandour, Ali 2015: Sex und Erotik bei den muslimischen Gelehrten, Hamburg.

Georgetown Institute for Women, Peace and Security 2017: in: Women, Peace and Security Index. <https://giwps.georgetown.edu/the-index/> (16.4.2018)

Lagrange, Frédéric 2008: Islam d'interdits, Islam de jouissance, Paris.

Lamrabet, Asma 2015: Les femmes et l'islam. Une vision réformatrice. Vidéo postée sur la chaîne Youtube de l'auteure: https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=m_kOf74MGlk (16.4.2018)

Maslaha, Islam and Feminism. Site internet sur des figures du féminisme en islam: <http://www.islamandfeminism.org> (16.4.2018)

Weibel, Nadine 2008: Weiblicher Blick - Männerglaube / Religions d'hommes - regards de femmes: Beiträge zur Gender-Perspektive in den Religionen, Münster.

Associations professionnelles

En Suisse romande

ARTANES, Association romande et tessinoise des animateurs en éducation sexuelle: www.artanes.ch (16.4.2018)

Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP), Plan d'études romand, 2016, <https://www.plandetudes.ch> (16.4.2018)

Santé Bernoise, Rue Centrale 63a, 2502 Bienne, biene@beges.ch, tél. 032 329 33 73, www.santebernoise.ch (16.4.2018)

En Suisse alémanique

Deutschschweizer Erziehungsdirektoren-Konferenz (EDK), Lehrplan21, 2014: <https://www.lehrplan.ch/> (16.4.2018)

Fachverband sexuelle Gesundheit in Beratung und Bildung: <http://www.faseg.ch> (16.4.2018)

